Restreint Néo-Soft



Objet : Attestation salarié(e)

## Rappel du cadre juridique:

Encas de sous-activité prolongée, voire d'arrêt total de l'activité, les entreprises peuvent demander à bénéficier du FNE-Formation en complément de l'activité partielle afin d'investir dans les compétences des salariés.

Le FNE-Formation a pour objet la mise en œuvre d'actions de formation, afin de faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations consécutives aux mutations économiques et technologiques, et de favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois. Dans le cadre de la crise du Covid-19, le dispositif FNE-Formation est renforcé de manière temporaire afin de répondre aux besoins des entreprises en activité partielle par la prise en charge des coûts pédagogiques.

Dans ce cadre, le contrat de travail étant suspendu pendant la période d'activité partielle, l'employeur doit recueillir l'accord écrit du salarié pour le suivi de la formation.

Je soussigné(e), M. Ceschin, salarié(e) de Néo-Soft Services au sein de l'établissement de Blagnac situé au 5 avenue Durand 31700 Blagnac, certifie être actuellement dans un dispositif d'activité partielle et accepte de suivre intégralement la(es) formations suivante(s) sur ma période de chômage partiel (heures chômées):

Nom de la Formation : Parcours DevOps

Date: 17 mars 2021

Durée totale : 416h

Je suis informé(e) que cette(es) formation(s) est(sont) financée(s) par le Fonds National pour l'Emploi (FNE) - Formation-COVID 19 de l'Etat.

Fait à Toulouse, le 15 mars 2021

Signature:

